

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses

Réunion commune de la Commission de sécurité
du RID et du Groupe de travail des transports
de marchandises dangereuses
(Genève, 13-23 septembre 2005)

Définition de la contenance de la citerne

Transmis par l'Union internationale des propriétaires de wagons particuliers (UIP)

Lors de la dernière séance de la réunion commune à Berne, une demande du Royaume-Uni a été acceptée, à savoir de définir la contenance dans le chapitre 1.2. Par contenance, il faut entendre « l'ensemble du volume interne de la paroi de la citerne ou du compartiment de la citerne ». Cette définition n'est certainement pas fautive et habituelle pour les citernes à pression. Cependant cette constatation ne tient pas compte de l'interaction de la contenance avec les exigences du chapitre 4.3.2.2 pour le degré maximal de remplissage. Si on applique cette nouvelle définition à une citerne fortement cintrée ou à une citerne avec dôme encaissé pour déterminer le degré de remplissage, alors ces citernes seront trop remplies.

Demande

Il y a deux approches de solution possibles :

1. Retrait de la décision prise lors de la dernière Réunion Commune de Berne et définition de la contenance comme «contenance utile maximale à l'intérieur d'une citerne...»

ou bien

2. Définition d'une contenance telle que définie jusqu'à présent plus nouvelle définition d'un «volume utile» ou «contenance utile» comme susmentionné.

Dans ce cas toutes les données dans 4.3.2.2 se rapporteraient au «volume utile» et aussi dans le chapitre 6.8, il faudrait introduire le «volume utile» dans le domaine du marquage.

L'UIP privilégie la première approche, car ici il n'y a aucun danger d'intervention et il n'existe qu'une seule « contenance ». De plus le potentiel de danger sera défini pour l'essentiel par le volume utile et pas, comme pour les appareils sous pression, par le volume total théorique.

Evaluation de la sécurité technique

La fixation concluante de la contenance avec considération du degré de remplissage, est d'une grande importance pour la sécurité technique.
